

## FORUMS POUR L'ENTOURAGE

### MON PÈRE EST ALCOOLIQUE ET DÉPRESSIF, QUOI FAIRE

---

Par **Profil supprimé** Posté le 04/06/2015 à 00h15

Bonjour,  
Je m'appelle Amélie et j'ai 27ans.  
Pour faire court, mon père a 56 ans et il a toujours bu. Depuis le divorce de mes parents, mon père n'a jamais refait sa vie. Il a perdu plusieurs fois son permis de conduire et son emploi avec ( routier). Depuis 5 ans environ , il a retrouvé son permis mais pas d'emploi. Il a un petit logement et touche le RSA.  
Ces dernières années, mes parents se voyaient régulièrement et ma mère, qui avait de la peine pour mon père et surtout un grand cœur l'aidait dans ses démarches administratives en tout genre ( cmu, pôle emploi, etc).  
Depuis le décès de ma mère il y a 9 mois, mon père est très triste et s'enfonce de plus en plus. Il sort très peu et dépense son peu d'argent en alcool. Son logement est tellement sale qu'il ne veut pas me recevoir. Il tient à peine debout. Il tombe chez lui ou dans la rue et se blesse.  
Je souhaite le faire hospitaliser mais je sais que sans son accord c'est infaisable.  
Par ailleurs, je voudrais savoir s'il peut être placé sous tutelle. Mon frère et moi habitons et travaillons à 300 km. Nous sommes militaires, nous sommes souvent absent de longues périodes.  
Avez vous des conseils?  
Merci

## 2 RÉPONSES

---

**Profil supprimé - 08/06/2015 à 18h52**

salut,

ou la c'est compliquer, effectivement tu peux pas le placer de force, maintenant il se met en danger, alors peut être tu peut faire une HDT (hospitalisation a la demande d'un iters), demande a ton médecin, ou a un addicto ce qu'il en pense, tu peux également aller voir une assistante sociale, peut être aura t-elle des piste a te donner.

Appel sur ce site également il pourront certainement te conseiller.

désolé de ne pouvoir t'en dire plus.

biz

tiens moi au courant

---

**Profil supprimé - 08/06/2015 à 19h48**

Bonjour, merci pour la réponse.  
J'ai fait hospitaliser mon père samedi il est actuellement en cours de sevrage et des tests vont être fait pour vérifier les altérations cognitives . J'espère Qu'il va accepter de suivre une cure par la suite car pour le moment il est en centre hospitalier spécialisé. J'ai réussi a le faire hospitaliser car il a eu des menaces de suicides. Voilà je sais bien qu'il n'y aura pas de miracles, mais je garde espoir.  
Bonne soirée

---